

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article229>

Grève dans les cliniques privées : Mobilisation le 06 Mars 2007

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 13 février 2007

Mis à jour le : lundi 2 juin 2008

UGTG.org

Après près d'un mois de mobilisation, les patrons des cliniques viennent de nous dire qu'ils ne reprendront les négociations sur les salaires que le 06 mars 2007 et ce, que pour les salaires 2007.

Et pourtant nous avons été particulièrement conciliants.

An nou sonjé :

[JPEG]- Le 30 octobre 2006, nous avons réclamé 5 % d'augmentation de la valeur du point 2006, soit pour une ASH payée 1.411 Euros brut, 70,55 Euros brut par mois,

[-] Le 31 octobre 2006, au deuxième jour de négociation, nous avons proposé 72,41 Euros Brut forfaitaire pour tous les salariés, soit une augmentation de 2,2% de masse salariale de la Branche Santé. Les Patrons n'ont fait aucune contre-proposition.

Ils maintiennent 1% d'augmentation pour 2006 alors que le coût de la vie a évolué de plus de 2%. Ils affirment que leur position se justifie par la baisse de 3% de leur tarif. Or, cette baisse décidée par l'Assurance Maladie est limitée aux trois (3) derniers mois de l'année 2006. Les tarifs devraient être remis au même niveau dès janvier 2007. De plus, cette baisse ne concerne que certaines activités.

En vérité, les patrons de la FHP Guadeloupe, sous les injonctions de la FHP France ont décidé :

[-] 1% en France, c'est 1% en Guadeloupe,

[-] Pas de négociation particulière en Guadeloupe,

[-] Pas de négociation sur les salaires, - Pas de Convention Collective en Guadeloupe.

C'est fort de cette position que les négociations du 1er et du 09 février 2007, n'ont pas abouti. Nous avons pourtant proposé une négociation sur les deux (2) années 2006 et 2007, avec une augmentation forfaitaire de 100,00 Euros net pour tous les salariés. Cette proposition améliore la situation des bas salaires, comme celui des ASH qui passeront de 1.100, 00 Euros net à 1.200, 00Euros net et se limite à 5% pour les IDE, soit 2,5% par an, le niveau de l'évolution du coût de la vie.

Si les patrons ont accepté de faire passer les ASH à 1.200,00 Euros net à compter de mars 2007, ils refusent toute négociation pour les autres salariés. Ils refusent d'appliquer l'évolution du coût de la vie.... C'est inadmissible et scandaleux.

Pire, ils viennent de fixer la prochaine négociation le 06 mars 2007, alors que nous sommes en grève.

Quand nous savons que 20% des salariés de la Branche perçoivent seulement 1.100,00 Euros net par mois,

quand nous savons le niveau important de l'aide publique pour leurs investissements qui leur est accordée, quand nous savons qu'ils contrôlent plus de 30% de l'activité en médecine et plus de 50% en chirurgie avec 1200 lits et places et 1200 salariés contre 2000 lits et places et 4.500 salariés pour le secteur public, quand nous savons avec quelle compétence les salariés prennent en charge les malades, malgré le peu d'effort fait en matière de formation, nous ne pouvons accepter cette attitude rétrograde.

POUR UNE MOBILISATION FRANCHE ET TOTALE

A l'évidence, selon eux, nous ne sommes pas en mesure de nous défendre et espèrent que notre mobilisation va s'essouffler. KADJI a même engagé des procédures judiciaires contre les salariés ; NAGAPIN est passé Chef de Vigiles.

Notre réponse aujourd'hui doit être franche et totale.

Nous appelons tous les salariés des cliniques à arrêter de travailler. Nous invitons tous les usagers à éviter toute admission, et tous les médecins, à différer leurs interventions.

Nous rappelons n'être nullement tenus de garantir un service minimum

Nous invitons les Autorités de Santé (DSDS, ARH et CGSS) à agir pour la reprise des négociations.

Aujourd'hui, la Polyclinique, les Eaux Marines, les Eaux Vives, l'Espérance, Choisy Gosier, le Centre Médico-social, sont paralysés.

Demain, les travailleurs des Eaux Claires, de la Violette, du Gai Foyer devront également rejoindre, massivement, la lutte.

La richesse des cliniques et également due à la compétence et à la disponibilité des travailleurs des cliniques. Nou tini dwa manjé osi.

Poursuivons la lutte jusqu'à la satisfaction de nos revendications :

" 100,00 Euros net forfaitaire pour tous les salariés pour 2006 et 2007 à compter de mai 2006,

" Révision de l'accord sur la mutuelle et la prévoyance,

" Mise en place d'un Plan de Formation de Branche,

" Révision de la Convention Collective

La i pannI sèk !!

Ansanm nou ka lité.....Ansanm nou ké gannyé !

PAP, le 13/02/07

Le Conseil Syndical de l'UTS-UGTG